



Mairie de Sausses
**Compte Rendu de la séance du Conseil Municipal Extraordinaire
Du Vendredi 10 Juillet 2020**

Date de la convocation : 03 Juillet 2020

Présent : , Franck Dagonneau, Marie-Christine Ghigo, Mireille Cottret, Emmanuelle Gaziello, Jean-luc Trinquier, Richard Carbonel Alison Milone
Absent : Maxime Brun, Roger Oran, Laurent MICHEL, Viviane Cravero (pouvoir)

Ouverture du conseil à 13h15

-A été nommé secrétaire de séance : Marie-Christine Ghigo

Objet : Délibération des délégués en vue des élections sénatoriales

Le conseil municipal s'est réuni, le 10 Juillet 2020 à 13 heures 15

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale du 30 Juin 2020

a) Composition du bureau électoral

Mr le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Monsieur Jean-Luc Trinquier et Mme Mireille Cottret et Mme Alison Milone et Mme Marie-Christine Ghigo. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection du délégué

Les candidatures enregistrées :

- Monsieur DAGONNEAU Frank...

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : ...8

- bulletins blancs ou nuls : ...0

- suffrages exprimés : ...8

- majorité absolue : ... 5

A obtenu : 8 voix

Mr DAGONNEAU Frank ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

Cette délibération n°2020/037 est votée à l'unanimité

Objet : : Délibération des suppléants en vue des élections sénatoriales

Le conseil municipal s'est réuni, le 10 Juillet 2020 à 13 heures 15

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale du 30 Juin 2020

a) Composition du bureau électoral

Mr le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes,

il s'agit de Monsieur Jean-Luc Trinquier et Mme Cottret Mireille et Mme Alison Milone et Mme Marie-Christine Ghigo.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des suppléants

Les candidatures enregistrées :

- Monsieur MICHEL Laurent
- Monsieur BRUN Maxime
- Monsieur TRINQUIER Jean-Luc

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Election du 1^{er} suppléant : MICHEL Laurent

Après dépouillement, les résultats sont les suivants

- nombre de bulletins :8
- bulletins blancs ou nuls :0
- suffrages exprimés :8
- majorité absolue : 5

A obtenu :

- Mr MICHEL Laurent : 8... voix

Mr MICHEL Laurent ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

Election du 2nd suppléant :BRUN Maxime

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins :8
- bulletins blancs ou nuls :0
- suffrages exprimés :8
- majorité absolue : 5

A obtenu :

- Mr BRUN Maxime : ..8. voix

Mr BRUN Maxime ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

Election du 3^{eme} suppléant : TRINQUIER Jean-Luc

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins :8
- bulletins blancs ou nuls :0
- suffrages exprimés :8
- majorité absolue : 5

A obtenu :

- Mr TRINQUIER Jean-Luc: .8.. voix

Mr TRINQUIER Jean-Luc ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

Cette délibération n°2020/038 est votée à l'unanimité

Fin de la séance : 13h45
Prochaine réunion de travail :
Prochain conseil : 15/07/2020

Frank DAGONNEAU
Maire de SAUSSES

